

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le 11 novembre 2025 au centre communautaire de Duberger à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- Mme Marie Merriault Administratrice
- M. Luc Rhéaume Trésorier
- M. Nicky Ahmed Kambi Administrateur
- M. François Plamondon Administrateur
- M. Michel Lessard Administrateur

IL Y A QUORUM.

Membres sans droit de vote :

- Mme Catherine Deschamps Conseillère municipale, district des Saules–Les Méandres
- M. Clément Bourdeau Conseiller municipal, district de Vanier-Duberger

Excusé.e.s :

- M. Patrice Côté Administrateur
- Mme Chantale Maltais Présidente
- M. Jean-Louis Marois Secrétaire

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que Mme Alexandra Mager, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec

25-11-01 Ouverture de l'assemblée

M. François Plamondon constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h07, DÛMENT APPUYÉ.

25-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. François Plamondon présente l'ordre du jour. Il propose le report des points "Comité d'animation de la rue Masson" et "Subvention sécurité routière", à la prochaine assemblée, en décembre.

SUR PROPOSITION Mme Marie Merriault, DÛMENT APPUYÉE par M. Luc Rhéaume, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-11-03 Période d'information des membres du conseil municipal

M. Clément Bourdeau se présente.

Mme Catherine Deschamps se présente. Elle explique que M. Clément Bourdeau et elle-même vont alterner leur présence au conseil de quartier et que l'ensemble des dossiers seront suivis conjointement.

M. Clément Bourdeau explique que Mme Catherine Deschamps et lui ont pris leur fonctions récemment et qu'ils sont actuellement en formation.

25-11-04 Période de questions et commentaires des citoyens

Une personne demande si la piste cyclable sur le boulevard Père-Lelièvre va rester présente pendant l'hiver.

> Mme Catherine Deschamps explique que la piste cyclable sera déneigée, que la Ville est équipée pour déblayer correctement la piste cyclable et que la voie routière sera également dégagée correctement.

Une personne évoque le problème sur la piste cyclable, de vélos et de trottinettes électriques qui ne respectent pas le code de la route et créent des situations dangereuses, sans réaction des policiers.

> Mme Catherine Deschamps explique qu'elle va faire remonter ce problème.

> M. Clément Bourdeau assure qu'il connaît les enjeux de non-respect de sécurité routière et souligne le fait que les effectifs de police ont augmenté ces dernières années.

> Une personne suggère le retour du paiement de plaques pour les vélos et trottinettes.

> Mme Marie Merriault explique que la perception d'avoir moins de présence policière est souvent exprimée par les citoyens dans le quartier, avec le sentiment d'être laissés de côté.

> Mme Catherine Deschamps et M. Clément Bourdeau confirment qu'ils en prennent bonne note.

> Mme Catherine Deschamps rappelle que le gouvernement du Québec a légiféré concernant le respect des vélos ou trottinettes. Elle rappelle qu'une municipalité a des pouvoirs contraints en matière de légifération et de taxation.

Une personne évoque qu'une portion d'une voie est-ouest de Père-Lelièvre a été bloquée par des cônes de travaux, alors qu'il ne semble pas y avoir eu de travaux. Elle rappelle les impacts sur la circulation.

25-11-05 Enjeux de quartier

Dépôt résolution concernant les seuils de ralentissement rue Anne-Hébert

Résolution CQDLS 25-CA-26

Considérant le nombre élevé de seuils de ralentissement sur la rue Anne Hébert,

Considérant que les résidents du secteur expriment que le nombre de seuils de ralentissement leur apparaît excessif,

Considérant que cela occasionne un report de la circulation vers les rues avoisinantes, notamment en proximité de l'école des écrivains, au détriment de la sécurité des usagers,

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉE PAR M. François Plamondon, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier demande une évaluation par les services de la Ville des mesures mises en place sur la rue Anne Hébert et sur les conséquences dans les rues avoisinantes à proximité de l'école des écrivains.

Adopté à l'unanimité.

Mise à jour sur les travaux rue Lemieux

M. Michel Lessard fait un suivi de la situation. Un nettoyage a eu lieu suite à la résolution adoptée par le conseil de quartier. Il remercie Mme Alexandra Mauger pour son suivi et explique qu'il a transmis les informations aux résident.e.s de la zone concernée. Les travaux ont repris et avancent bien. Le nivelage est en train d'être terminé. Une couche d'asphalte sera posée avant l'hiver. Des tests d'eau vont être faits en fin de semaine. Les raccordements vont se terminer avant l'hiver.

Retour sur la résolution CQDLS 25-CA-22 circulation Bazin/Père-Lelièvre/Masson

Mme Marie Merriault propose de partager le retour de la Ville au sujet de la résolution.

M. François Plamondon assure la lecture de la réponse. La Ville reconnaît le problème, et explique qu'une analyse est actuellement en cours pour définir un ensemble de mesures d'atténuation pour le secteur Bazin/Fillon/Masson/Père-Lelièvre. Les mesures identifiées seront transmises au conseil de quartier au terme de l'analyse.

Discussion sécurité routière Boulevard Hamel

Mme Marie Merriault explique que le conseil de quartier souhaite réitérer la résolution précédemment prise en 2024 demandant à la Ville une amélioration générale de la sécurité routière sur le boulevard Hamel.

Résolution CQDLS 25-CA-27

CONSIDÉRANT qu'il a été reconnu que des aménagements pourraient être bonifiés sur le boulevard Wilfrid Hamel pour favoriser la sécurité routière et la mobilité active,

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par les résident.e.s en matière d'aménagement sur le boulevard Hamel,

CONSIDÉRANT les difficultés connues de circulation des piétons pour se rendre à la Maison O'Neill,

SUR PROPOSITION DE M. François Plamondon, DUMENT APPUYÉ par M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier :

- RENOUEVLE à la Ville de Québec l'expression de ses préoccupations concernant la sécurité routière dans le secteur cité
- DEMANDE à la Ville de Québec que des solutions soient réfléchies, et plus spécifiquement lors d'événements rassemblant un grand public à la Maison O'Neill, pour sécuriser la circulation et le passage des piétons.

Adopté à l'unanimité.

Mme Catherine Deschamps reconnaît le fait que la situation est problématique et présente des risques, mais elle mentionne qu'une lumière pour les piétons est présente au niveau des stationnements.

> Une personne du public explique que pour se rendre au niveau du feu, il n'y a pas de trottoir.

> Mme Catherine Deschamps explique que des sentiers ont été aménagés pour passer depuis le stationnement vers la Maison O'Neill.

25-11-06 Travaux du conseil de quartier

Hôtel à insectes – École des écrivains

L'hôtel à insectes a été réalisé et installé sur le terrain de l'école des écrivains. Mme Marie Merriault rappelle que ce projet a été porté par le conseil de quartier grâce à des subventions de la Ville pour appuyer des initiatives en faveur de la biodiversité.

Comité d'animation de la rue Masson

Point ajourné.

Subvention sécurité routière

Point ajourné.

Résolution pour le renforcement des conseils de quartier

Les membres du conseil de quartier étant partagés, et considérant l'absence de la présidente et du vice-président, il est décidé de ne pas adopter de résolution.

M. François Plamondon propose d'organiser une courte rencontre par Teams entre les membres du conseil d'administration pour discuter précisément du sujet et décider d'adopter la résolution, de proposer une adaptation, ou ne pas adopter la résolution.

25-11-07 Fonctionnement du conseil de quartier

Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2025

Résolution CQDLS 25-CA-28

SUR PROPOSITION DE M. Luc Rhéaume DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Lessard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 octobre 2025 tel que corrigé.

Adopté à l'unanimité.

Correspondance

Aucun point n'est abordé.

Trésorerie

M. Luc Rhéaume présente l'état des finances. Le compte affiche 4672\$. Il détaille les sommes à payer. Le solde est de 1456\$.

Mme Marie Merriault demande s'il est possible de modifier le projet de sécurité routière.
> Mme Alexandra Mauger répond que le changement est à valider avec le service concerné.

Mme Alexandra Mauger rappelle que les administrateur.trice.s sont invité.e.s le 4 décembre à l'hôtel de ville à une activité pour le dévoilement de la nouvelle identité graphique des conseils de quartier.

Paiement des frais de secrétariat

Résolution CQDLS 25-CA-29

SUR PROPOSITION DE M. Luc Rhéaume DÛMENT APPUYÉ, IL EST RÉSOLU d'allouer la somme de 100\$ pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

25-11-08 Divers

Mme Alexandra Mauger mentionne le projet de sécurité routière non réalisé. M. François Plamondon propose de le mettre à l'ordre du jour à la prochaine assemblée.

25-11-09 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. François Plamondon propose que la séance soit levée à 21h02.

M François Plamondon
Président de séance

Mme Marie Meriaux
Administratrice